

Crise sanitaire bovine : le Conseil départemental du Tarn aux côtés de ses éleveurs depuis le premier jour

Crise sanitaire bovine :

le Conseil départemental du Tarn aux côtés de ses éleveurs depuis le premier jour

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) qui touche les bovins, le Conseil départemental est resté en contact permanent avec les services de l'État pour suivre l'évolution de la situation. À ce jour, seulement trois cas ont été détectés en Occitanie, et aucun dans le Tarn.

Malgré cette absence de foyers tarnais, les éleveurs du département ont été lourdement pénalisés par les mesures nationales de restriction, notamment sur la circulation des animaux et l'exportation des brouillards.

"Dès les premiers signaux d'alerte, j'ai pris la situation très au sérieux. Nous avons échangé régulièrement avec le cabinet de la Ministre de l'Agriculture pour relayer les difficultés rencontrées sur le terrain et plaider pour une adaptation rapide des mesures", indique Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn.

"Je me réjouis aujourd'hui de la levée des restrictions de circulation animale, une décision attendue par l'ensemble de la filière. C'est une excellente nouvelle pour nos éleveurs. Leur mobilisation et celle des territoires ont porté leurs fruits. De manière volontariste, le Tarn a toujours été au rendez-vous du dialogue et du soutien à son élevage."

Le soutien du Conseil départemental est constant : 640 000 EUR sont consacrés chaque année au soutien des éleveurs tarnais, une aide unique en Occitanie, qui traduit la volonté du

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Département de soutenir durablement l'agriculture, pilier de notre ruralité et de notre économie.

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr